



Déclaration de la CGT-éduc'action Créteil

27 février 2013 CAPA PLP

Promotions 2012/2013

La CAPA de promotion et de passage d'échelon est une CAPA toujours très attendue par les collègues, car, dans le contexte de politique salariale actuelle, elle représente la seule réelle possibilité de rattrapage de la perte de pouvoir d'achat.

En effet, il faut rappeler que le blocage des salaires a fait perdre aux fonctionnaires près de 15% de pouvoir d'achat depuis 2000. La volonté du gouvernement réaffirmée, durant la concertation sur les carrières, les parcours professionnels et les rémunérations, de **continuer la politique antérieure de gel du point d'indice est inacceptable**. C'est la première fois qu'il est gelé depuis plus de 3 ans.

La CGT refuse la rhétorique qui consiste à dire que la dette et le déficit public imposent des sacrifices à tous. Ce n'est pas aux salariés à payer une crise dont ils n'en sont en rien les responsables alors qu'une minorité continue à se faire des choux gras sur leur dos. **La CGT constate que sur ce sujet, comme sur bien d'autres, le changement n'est pas arrivé. La CGT défend la nécessité de mobiliser l'ensemble des travailleurs du public et du privé pour exiger une augmentation de 300 euros net pour toutes et tous** afin de rétablir le pouvoir d'achat perdu ces dernières années. Ceci équivaut dans la fonction publique à une **augmentation de 70 points d'indices supplémentaires**.

« La revalorisation du métier de l'enseignement » tant déclamé par M le Ministre ne pourra se faire sans une revalorisation salariale. Pourtant La CGT constate que le ministère se refuse à toute revalorisation générale des grilles indiciaires des personnels de l'éducation nationale, il se contente d'annoncer sur un rattrapage progressif de l'isoe pour les professeurs des écoles et une revalorisation des catégories C. Même si pour la CGT la question des bas salaires est un sujet incontournable, il y a urgence pour tous les personnels, notamment pour les professeurs dont le métier connaît une crise des vocations et dont les conditions de travail n'ont cessé de se dégrader. C'est une grave erreur de conditionner des négociations salariales à une augmentation du temps de service comme on n'a pu l'entendre ces derniers temps avec la mise en avant de l'exemple de nos collègues allemands.

Après avoir été tant méprisée ces dernières années la fonction enseignante demande à être réellement considérée, cette considération passe entre autres par une augmentation des grilles indiciaires. **La CGT réclame une progression de la grille**

indiciaire, liant qualification et rémunération, partant de deux fois le SMIC et se terminant par le doublement du salaire de début de carrière.

Le système d'avancement différencié au mérite (passage au grand choix, au choix ou à l'ancienneté) est inique et porteur de frustrations pour la majorité des collègues. Inique, car les demandes d'évaluation pédagogique formulées par de nombreux collègues restent trop souvent sans réponse. L'attribution de la bonification maximale limitée à 2,5 points pour les notations pédagogiques anciennes (8 ans et plus sans inspection et 0,5 points à partir de 3 années sans inspection) ne répond pas à la demande de nombreux collègues d'une progression normale de leur notation pédagogique. **Les collègues promouvables sont traités de manière inégale dans l'évaluation pédagogique, selon le lieu géographique et/ou le champ disciplinaire.**

Porteur de frustrations démobilisatrices, car bon nombre de collègues ne comprennent pas pourquoi après tant d'années d'engagement au service des élèves ils ne sont pas promus au grand choix. Pour la CGT la gestion avec « la carotte et le bâton » n'est pas une manière digne de gérer le personnel, alors même que ce personnel a bien souvent l'impression d'assurer ses missions éducatives malgré une politique continue de casse du service public aggravant conditions de travail et conditions d'apprentissage des élèves.

L'exigence de la notation déporte les missions du corps d'inspection vers des missions d'évaluation, évaluation vécue bien souvent comme une sanction, voire une sanction arbitraire. La notation rend bien difficiles des relations de confiance nécessaires au dialogue et à la formation. Pour la CGT éduc'action le corps des inspecteurs dépourvus des prérogatives de notation, doit se consacrer aux nécessaires missions d'accompagnement, de soutien et de formation pédagogique des professeurs

Ces constatations confortent la CGT-éduc'action dans sa demande d'un déroulement de carrière commun à tous, programmée avec intégration de l'échelonnement Hors Classe dans la Classe Normale pour un déroulement de carrière complet.

La CGT éduc'action porte un jugement de plus en plus négatif sur la politique du gouvernement. Politique qui est soit insuffisante, soit aggrave la situation en se glissant dans les pas du précédent gouvernement : Gel du point d'indice, décentralisation et régionalisation, rythme scolaire, DHG en baisse et non respecté des dotations horaires notamment dans les lycées professionnels. Pour la CGT éduc'action, il est nécessaire de prolonger et d'amplifier la mobilisation du 12 février. La CGT appellera à une date de grève et de manifestation entre le 18 et le 28 mars.

6 mois après la prise de fonction du nouveau gouvernement, le doute n'est plus permis, seule une mobilisation de l'ensemble des salariés dans l'unité est à même d'imposer une autre logique que celle de l'austérité et de répondre aux attentes sociales.



Académie de CRETEIL - CGT-EDUC'ACTION

Tableau récapitulatif des promotions PLP 2012/2013

<i>Promotion échelon</i>	<i>Barème du dernier promu</i>
5°	Grand choix : 72.6
6°	Grand choix : 76.5 Choix : 73.6
7°	Grand choix : 79.3 Choix : 76.5
8°	Grand choix : 83.1 Choix : 80.2
9°	Grand choix : 86.7 Choix : 83.7
10°	Grand choix : 90.5 Choix : 87.1
11°	Grand choix : 93 Choix : 90.5